



Programme scolaire de vaccination

RENSEIGNEMENTS POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS

1

LISEZ
ce livret.

2

**REPLISSEZ, SIGNEZ,
DATEZ et RETOURNEZ**
le formulaire de consentement
qui est joint au livret.



SIGNEZ et RETOURNEZ
le formulaire de consentement
même si vous ne souhaitez
PAS que votre enfant soit vacciné.

EN CAS DE DOUTE, POSEZ DES QUESTIONS.

Si vous avez la moindre question sur le contenu de ce livret, ou si vous ne comprenez pas quelque chose, communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région. Vous trouverez les coordonnées des bureaux à la fin du livret. Vous pouvez également visiter le site Web des services de santé publique :

www.nshealth.ca/les-services-en-francais-la-regie-de-la-sante-de-la-nouvelle-ecosse

Pour plus de renseignements sur le calendrier de vaccination de la Nouvelle-Écosse, communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région. Vous pouvez également vous rendre sur la page « Immunisation » du ministère de la Santé et du Mieux-être :

<https://novascotia.ca/dhw/fr/CDPC-publications-fr.asp>

Vous trouverez également de plus amples renseignements sur les sites Web suivants :

Immunisation Canada
Agence de la santé publique du Canada

immunize.ca/fr
phac-aspc.gc.ca

ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse s'engage à protéger la confidentialité de vos renseignements médicaux personnels conformément à la loi sur les renseignements médicaux personnels (*Personal Health Information Act*).

Certaines personnes ont besoin d'avoir accès à vos renseignements médicaux personnels pour vous fournir des soins, c'est-à-dire les médecins, le personnel infirmier, les techniciens, les thérapeutes et d'autres professionnels de la santé. Tous doivent respecter les dispositions de la loi sur les renseignements médicaux personnels de la Nouvelle-Écosse (*Personal Health Information Act*).

Quand nous recueillons, utilisons ou divulguons vos renseignements médicaux personnels, nous nous assurons de protéger la confidentialité de ces renseignements conformément à la loi sur les renseignements médicaux personnels (*Personal Health Information Act*). L'énoncé de confidentialité donne une courte description des pratiques de la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse relativement à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements médicaux personnels.

Programme scolaire de vaccination

RENSEIGNEMENTS POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS

Chaque année, les Services de la santé publique offrent aux élèves quatre vaccins gratuits pour prévenir certaines maladies graves.

Ces vaccins sont :

- le vaccin contre l'hépatite B;
- le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH);
- le vaccin quadrivalent contre le méningocoque;
- le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche acellulaire (dcaT).

Ces vaccins sont offerts parce que les maladies qu'ils préviennent peuvent être graves.

Le calendrier de vaccination de la Nouvelle-Écosse recommande que les élèves reçoivent ces vaccins dans le cadre de leur programme scolaire de vaccination.

Le présent livret contient des renseignements sur ces quatre vaccins et les maladies qu'ils préviennent.

Foire aux questions

1. Quand mon enfant recevra-t-il ces vaccins?

Ces vaccins seront offerts lors de deux cliniques de vaccination organisées à l'école de votre enfant à l'automne et au printemps.

Les dates exactes des cliniques de vaccination varieront d'une école à l'autre.

2. Que se passe-t-il si mon enfant est malade ou absent le jour de la vaccination?

Ne vous inquiétez pas. L'infirmière de la santé publique pourra faire le nécessaire pour que votre enfant soit vacciné à une autre date. Votre enfant sera suivi jusqu'à ce qu'il reçoive tous ses vaccins.

3. Mon enfant peut-il se faire vacciner par notre fournisseur de soins de santé (médecin de famille ou infirmière praticienne)?

Les médecins ou autres fournisseurs de soins de santé ne peuvent pas offrir tous ces vaccins gratuitement. Le programme scolaire de vaccination permet à votre enfant d'obtenir tous les vaccins gratuitement, au même endroit.

4. Que se passe-t-il si mon enfant a peur des aiguilles?

Les infirmières présentes lors des cliniques scolaires de vaccination peuvent aider les élèves qui sont inquiets ou qui ont peur. Communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région si votre enfant a des problèmes médicaux, s'il a particulièrement des aiguilles, ou s'il s'est déjà évanoui ou a déjà eu une faiblesse pendant l'administration d'un vaccin. Les coordonnées se trouvent à la fin de ce livret.

Nous élaborerons un plan pour aider votre enfant. Vous trouverez à la page suivante des conseils pour aider votre enfant à se préparer aux vaccins. Veuillez ne pas donner à votre enfant de médicaments pour réduire son anxiété, sauf s'ils ont été prescrits.

5. Que se passe-t-il si mon enfant a déjà reçu certains de ces vaccins?

Il est possible que votre enfant ait déjà reçu certains de ces vaccins s'il a vécu dans une autre province ou voyagé dans un autre pays. Sur le formulaire de consentement, indiquez les dates auxquelles votre enfant a reçu les vaccins. L'infirmière de la santé publique donnera seulement les vaccins nécessaires à votre enfant.

6. Est-ce que je recevrai un carnet de vaccination?

Oui, votre enfant recevra un carnet de vaccination une fois qu'il aura reçu TOUS les vaccins pour lesquels vous avez donné votre consentement. Vous devriez conserver ce document dans son dossier de santé.

Il est important de conserver des dossiers de tous les vaccins que votre enfant reçoit.

Comment aider votre enfant à se préparer à la vaccination

Les enfants sont souvent anxieux à l'idée de recevoir des vaccins ou tout autre type d'injection. Voici donc quelques conseils pour faciliter les choses.

➤ **Assurez-vous qu'il sait à quoi s'attendre.**

Dites-lui à quelle date la clinique aura lieu. Rappelez à votre enfant de prendre un bon petit déjeuner le jour où il doit se faire vacciner. Il est préférable de plus qu'il porte des manches courtes. Votre enfant se fera quand même vacciner s'il porte ses vêtements les plus confortables.

➤ **Aidez-le à trouver des façons de se distraire et de ne pas penser aux injections.**

La distraction, c'est-à-dire penser à autre chose, est une excellente façon de se préparer en vue de quelque chose qui pourrait causer de la douleur. Aidez-le à dresser une liste de choses qu'il peut faire pour se distraire pendant qu'il attend son tour, ainsi que pendant et après l'administration du vaccin. Il pourrait par exemple :

- penser à quelque chose d'agréable qui lui est arrivé dans le passé;
- parler à un ami;
- écouter de la musique;
- faire de la lecture.

➤ **Ne lui dites jamais qu'il ne ressentira aucune douleur.**

Soyez honnête. Dites-lui à quoi il peut vraiment s'attendre, par exemple : « Tu ressentiras peut-être un pincement et de la pression. »

➤ **Aidez-le à rester calme.**

- Soyez vous-même calme et neutre. N'en faites pas toute une histoire.
- Ne faites pas de blagues et ne taquinez pas votre enfant. Par exemple, ne dites pas qu'ils lui réservent une « très grosse » aiguille.
- Ne vous excusez pas parce que votre enfant doit « subir cette intervention ».

Information adaptée et traduite de « Clinical Practice Guideline for Pain Management during Childhood Immunizations », ressource élaborée par Help Eliminate Pain in Kids. Si votre enfant est particulièrement anxieux et que vous souhaitez obtenir plus d'informations pour l'aider, communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région. Vous trouverez les coordonnées des bureaux à la fin du livret.

des quatre vaccins gratuits offerts à l'école

1. Vaccin contre l'hépatite B

Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B est causée par un virus qui s'attaque au foie. Ce virus est contracté par contact avec le sang ou un autre fluide corporel d'une personne infectée. L'hépatite B peut causer des dommages irréversibles au foie et mettre la vie en danger. Il s'agit de la cause principale du cancer du foie.

L'hépatite B peut être prévenue par la vaccination.

Qu'est-ce que le vaccin contre l'hépatite B?

Le vaccin contre l'hépatite B est administré en deux doses sur une période de six mois, la première en automne et la seconde au printemps. Votre enfant a besoin des deux doses pour être entièrement protégé.

Ce vaccin a-t-il des effets secondaires?

Le vaccin contre l'hépatite B a très peu d'effets secondaires. Les effets secondaires les plus courants sont une douleur, une rougeur ou une enflure à l'endroit où l'aiguille a pénétré dans la peau. Votre enfant pourrait également faire un peu de fièvre.

ATTENTION

Votre enfant ne devrait PAS recevoir le vaccin contre l'hépatite B :

- s'il a déjà eu une réaction allergique grave à une dose précédente du vaccin contre l'hépatite B;
- s'il a déjà été vacciné contre l'hépatite B (si votre enfant est né à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse, vérifiez son carnet de vaccination pour vous assurer qu'il n'a pas déjà reçu le vaccin contre l'hépatite B);
- s'il a déjà reçu le vaccin Twinrix (si votre enfant a déjà reçu le vaccin Twinrix avant de faire un voyage, veuillez indiquer les dates dans la section 2 du formulaire de consentement. L'infirmière de la santé publique déterminera si votre enfant a besoin d'une autre dose du vaccin contre l'hépatite B).

Consultez votre fournisseur de soins de santé AVANT que votre enfant reçoive ce vaccin s'il :

- a une maladie ou prend un médicament qui pourrait avoir un effet sur son système immunitaire;
- est atteint de thrombocytopénie ou d'autres troubles de saignement.

Les femmes enceintes doivent consulter leur médecin avant de recevoir ce vaccin.



2. Vaccin contre le virus du papillome humain (VPH 9)

Qu'est-ce que le VPH?

Il existe de nombreux types de VPH. Certains sont inoffensifs. Il est impossible de guérir le VPH, mais la vaccination protège contre les types d'infections au VPH les plus répandues qui affectent les parties génitales et qui peuvent causer le cancer du col de l'utérus, les verrues génitales et d'autres types de cancer comme le cancer du pénis, de l'anus, de la gorge et du cou.

Le virus du papillome humain (VPH) est une infection très courante transmise sexuellement, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Presque tout le monde contractera une infection au VPH à un moment donné de sa vie. Souvent, le système immunitaire se débarrasse du virus spontanément, et l'infection passe inaperçue.

Qu'est-ce que le vaccin anti-VPH?

Le vaccin contre le VPH 9 est administré en deux doses sur une période de six mois, la première en automne et la seconde au printemps. Votre enfant a besoin des deux doses pour être entièrement protégé. Le vaccin contre le VPH 9 sert à prévenir les infections causées par les types les plus courants du virus. Votre enfant ne peut pas contracter le VPH à partir du vaccin.

Pourquoi ce vaccin est-il offert à mon enfant maintenant?

Le calendrier de vaccination de la Nouvelle-Écosse recommande l'administration du vaccin aux élèves dans le cadre du programme scolaire de vaccination. Ainsi, les enfants seront protégés avant d'être potentiellement exposés au VPH.

Ce vaccin a-t-il des effets secondaires?

Le vaccin contre le VPH 9 entraîne peu d'effets secondaires. Les effets secondaires les plus courants sont une douleur, une rougeur ou une enflure à l'endroit où l'aiguille a pénétré dans la peau. Votre enfant pourrait également faire un peu de fièvre.

ATTENTION

Votre enfant ne devrait PAS recevoir le vaccin anti-VPH 9 s'il a déjà eu une réaction allergique grave à ce vaccin.

Consultez votre fournisseur de soins de santé AVANT que votre enfant reçoive ce vaccin s'il :

- a une maladie ou prend un médicament qui pourrait avoir un effet sur son système immunitaire;
- est atteint de thrombocytopénie ou d'autres troubles de saignement.

Les femmes enceintes doivent consulter leur médecin avant de recevoir ce vaccin.

PROGRAMME PROVINCIAL DE PRÉVENTION DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le programme provincial de prévention du cancer du col de l'utérus sera informé qu'une fille a été vaccinée contre le VPH. La raison pour laquelle il reçoit cet avis est que plus tard, quand viendra le temps de subir un test de dépistage pour le cancer du col de l'utérus, le choix du test le plus approprié pourra varier selon qu'elle a été vaccinée ou non. Même si une fille a été vaccinée contre le VPH, elle doit tout de même subir régulièrement un test Pap afin de pouvoir détecter tôt tout symptôme du cancer du col de l'utérus.

3. Vaccin quadrivalent contre le méningocoque

Qu'est-ce que l'infection à méningocoque?

L'infection à méningocoque est causée par une bactérie connue sous le nom de méningocoque. Les groupes A, C, Y et W 135 sont les quatre souches de la bactérie qui peuvent causer l'infection à méningocoque. De nombreuses personnes sont porteuses de la bactérie, au fond de la gorge ou dans le nez, sans être malades. Parfois, il arrive que cette bactérie outre passe les défenses naturelles du corps et cause des maladies graves, notamment :

- la **méningite**, une infection des membranes du cerveau;
- la **méningococcémie**, une infection généralisée qui affecte le sang (septicémie) et plusieurs organes.

Ces infections peuvent être mortelles. Elles peuvent entraîner des pertes auditives, des lésions aux reins ou des amputations.

La vaccination peut permettre de prévenir les infections causées par les souches des groupes A, C, Y et W 135 du méningocoque.

Qu'est-ce que le vaccin quadrivalent contre le méningocoque?

Le vaccin quadrivalent contre le méningocoque est destiné à la prévention des infections causées par les souches des groupes A, C, Y et W 135 du méningocoque. Il ne protège pas contre les autres souches de méningocoque. Le vaccin est administré en une seule injection.

Ce vaccin a-t-il des effets secondaires?

Beaucoup d'enfants n'ont aucun effet secondaire. Votre enfant pourrait avoir une rougeur, une enflure ou de la douleur à l'endroit où l'aiguille a pénétré dans la peau, ou un mal de tête et de la fatigue.

ATTENTION

! Votre enfant ne devrait PAS recevoir le vaccin quadrivalent contre le méningocoque s'il a déjà eu une réaction allergique grave à un vaccin contre le méningocoque.

Consultez votre fournisseur de soins de santé AVANT que votre enfant reçoive ce vaccin s'il :

- a une maladie ou prend un médicament qui pourrait avoir un effet sur son système immunitaire;
- est atteint de thrombocytopénie ou d'autres troubles de saignement.

Les femmes enceintes doivent consulter leur médecin avant de recevoir ce vaccin.

4. Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche acellulaire

Qu'est-ce que le tétanos, la diphtérie et la coqueluche?

Tétanos

Il s'agit d'une maladie qui se contracte lorsqu'une coupure ou une blessure est infectée par la bactérie du tétanos. Cette bactérie, que l'on retrouve souvent dans la terre, sécrète un poison qui entraîne des spasmes musculaires.

Le tétanos peut être mortel. Le tétanos peut être prévenu par un vaccin.

La diphtérie

Cette maladie est une infection des voies nasales et de la gorge. La diphtérie est une maladie très grave pouvant affecter la respiration et causer une infection de la peau, une insuffisance cardiaque ou la paralysie. Environ une personne atteinte de la diphtérie sur dix en meurt.

La diphtérie peut être prévenue par un vaccin.

La coqueluche

La coqueluche est une infection bactérienne qui provoque de graves quintes de toux pouvant affecter la respiration. Elle peut entraîner une pneumonie, des convulsions ou même la mort dans certains cas. La coqueluche dure généralement de 6 à 12 semaines.

La coqueluche peut être prévenue par un vaccin.

Qu'est-ce que le vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche?

Le vaccin dcaT est une combinaison de trois vaccins. Il sert à prévenir le tétanos, la diphtérie et la coqueluche. Il est administré en une seule injection.

Pourquoi ce vaccin est-il offert à mon enfant maintenant?

Votre enfant a reçu quatre ou cinq doses du vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche acellulaire lorsqu'il était bébé et avant de commencer à fréquenter l'école. Ce vaccin dcaT est une dose de rappel.

Ce vaccin a-t-il des effets secondaires?

Beaucoup d'enfants n'ont aucun effet secondaire. Les effets secondaires les plus communs du vaccin dcaT sont une douleur, une rougeur ou une enflure à l'endroit où l'aiguille a pénétré dans la peau. D'autres effets secondaires moins communs incluent un léger mal de tête, une fièvre, des frissons, la diarrhée, des nausées, des douleurs généralisées, des pertes d'énergie, et des articulations endolories ou enflées.

ATTENTION

Votre enfant ne devrait PAS recevoir le vaccin dcaT s'il a déjà eu une réaction allergique grave à ce vaccin.

Si votre enfant a reçu le vaccin contre le tétanos, par exemple après une coupure, une morsure de chien ou des points de suture, veuillez indiquer la date sur le formulaire de consentement.

Consultez votre fournisseur de soins de santé AVANT que votre enfant reçoive ce vaccin s'il :

- a une maladie ou prend un médicament qui pourrait avoir un effet sur son système immunitaire;
- est atteint de thrombocytopénie ou d'autres troubles de saignement.

Les femmes enceintes doivent consulter leur médecin avant de recevoir ce vaccin.

Que dois-je faire si mon enfant présente une réaction au vaccin ou une fièvre?

Après la vaccination, votre enfant demeurera en observation pendant au moins 15 minutes, parce qu'il existe une faible possibilité qu'une réaction allergique plus grave se produise. Ce genre de réaction se produit généralement peu de temps après l'administration d'un vaccin, et l'infirmière de la santé publique qui surveille votre enfant pourra intervenir au besoin.

Si votre enfant fait de la fièvre après avoir reçu un vaccin, vous pouvez la traiter vous-même à la maison. Assurez-vous d'avoir de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène à la maison.

Une fièvre n'est pas forcément mauvaise, mais elle peut être gênante pour votre enfant.

Si vous croyez que votre enfant a de la fièvre :

- Prenez sa température.
- Donnez-lui de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène si sa température dépasse 38,5 °C (101 °F), et suivez les directives sur l'étiquette du flacon.
- Encouragez-le à boire PLUS que d'habitude, comme du jus ou de l'eau.

ATTENTION

**Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé
ou composez le 811 si :**

- la fièvre dure plus de 24 heures;
- votre enfant a une température de 39,5 °C (103 °F) ou plus;
- la fièvre ne s'améliore pas après la prise d'acétaminophène ou d'ibuprofène;
- votre enfant semble malade et présente d'autres symptômes.





Communiquer avec un bureau régional de santé publique

Si vous avez la moindre question sur le contenu de ce livret, ou si vous ne comprenez pas quelque chose, communiquez avec le bureau de la santé publique de votre région. Vous pouvez également visiter le site Web des services de santé publique : www.nshealth.ca/les-services-en-francais-la-regie-de-la-sante-de-la-nouvelle-ecosse

Amherst

902-667-3319 ou
1-800-767-3319

Annapolis Royal

902-532-0490

Antigonish

902-867-4500
poste 4800

Baddeck

902-295-2178

Barrington Passage

902-637-2430

Berwick

902-538-3700

Bridgewater

902-543-0850

Canso

902-366-2925

Chester

902-275-3581

Cheticamp

902-224-2410

Digby

902-245-2557

Elmsdale

902-883-3500

Glace Bay

902-842-4050

Guysborough

902-533-3502

Municipalité régionale d'Halifax et côte Est

902-481-5800

Inverness

902-258-1920

Liverpool

902-354-5738

Lunenburg

902-634-4014

Meteghan Centre

902-645-2325

Middleton

902-825-3385

Neil's Harbour

902-336-2295

New Glasgow

902-752-5151

New Waterford

902-862-2204

Port Hawkesbury

902-625-1693

Sheet Harbour

902-885-2470

Shelburne

902-875-2623

Sydney

902-563-2400

Sydney Mines

902-736-6245

Truro

902-893-5820

Windsor et Wolfville

902-542-6310

Yarmouth

902-742-7141